

Les travaux réalisés

L'activité principale du Chantier Nature et patrimoine de PLOUAY est la gestion des espaces verts. Il intervient de manière régulière sur différents secteurs notamment :

- >> Le domaine de Manehouarn,
- >> Les lavoirs et petits patrimoines,
- >> Lotissement du Haras,
- >> Le vieux cimetière.

Il intervient de manière constante sur les chemins de randonnées, la création du nouveau GR38 ainsi que de nouveaux PR (chemin de promenade et randonnée).

Le Chantier Nature est souvent sollicité tout au long de l'année par les services de la commune pour des chantiers de peinture, de maçonnerie, de nettoyage, de menuiserie. Cela permet de diversifier les tâches et de multiplier les supports d'apprentissages.

Contact

Encadrant technique

☎ 06 84 60 80 97

Chargée d'administratif

☎ 02 97 33 01 04

📍 4 Place de la Mairie
56 240 PLOUAY

Le chantier d'insertion de Plouay

Penser son projet professionnel

Un accompagnement
technique et social
pour dynamiser un
retour à l'emploi



Les objectifs du chantier d'insertion

Permettre un réapprentissage

Il ne prépare pas à un métier précis mais il facilite :

- >> La reprise de confiance en soi,
- >> L'acquisition d'aptitude, d'habilités et de
- >> compétences.

Il permet de reprendre un rythme de travail et offre une expérience professionnelle récente.

Elaborer un projet professionnel

Un accompagnement socioprofessionnel est assuré par un conseiller pour aider à lever les freins à l'emploi, à rechercher une orientation professionnelle et à favoriser la suite du parcours d'insertion.

Vous souhaitez intégrer notre équipe ?

Rapprochez-vous de votre référent (France travail, Référent RSA, Cap emploi...) ou contactez-nous (coordonnées au dos) et déposez-nous un CV et une lettre de motivation.

Votre candidature sera étudiée avec le plus grand soin.

Professionnel, vous souhaitez participer à l'intégration des personnes en difficultés?

Contactez-nous pour la mise en place d'une période d'immersion dans votre entreprise.



Le fonctionnement

Les salariés du chantier sont employés en **Contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI)**. La durée est de 6 à 12 mois maximum.

Il s'adresse à des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et/ou professionnelles.

Les personnes éligibles à ce contrat sont, entre autres :

- >> Les bénéficiaires de minimas sociaux (RSA, ASS...),
- >> Les demandeurs d'emploi de longue durée,
- >> Les personnes reconnues travailleurs handicapés,
- >> Les plus de 50 ans,
- >> Les jeunes de moins de 26 ans suivis par la Mission locale.

l'Europe
s'engage
en Bretagne



 Cofinancé par
l'Union européenne

